



PROVINCE DE QUÉBEC ÉCOLE DU TRIOLET

Procès-verbal de la séance du conseil d'établissement tenue le **19 avril 2021** par **TEAMS à 18 h 36.**

PRÉSENCES

Blais, Danny, parent
Bondo, Étienne, parent
Bonneville, Isabelle, parent
Desmarais, Dominic, personnel de l'école
Fontaine, Rémy, directeur
Gagnon, Marc, personnel de l'école
Gauthier, Mélanie-Luv, parent
Gosselin, Claude, personnel de l'école
Gosselin, Julie, parent
Harvey, Julie, personnel de l'école
Parenteau, Lyne, personnel de l'école
Vallée, Fanny, élève

INVITÉE

Rondeau, Manon, directrice adjointe

ABSENCES

Boisvert-Grondin, Marianne, personnel de l'école
Dioume Fall, Fatou Boury, parent
Poulin, Carmen, personnel de l'école
Rodrigue, Andréanne, parent

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

Madame Julie Gosselin souhaite la bienvenue à toutes et à tous.

2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

L'ordre du jour est lu et déposé.

Il est proposé par madame Lyne Parenteau, appuyée par madame Julie Harvey :

- QUE l'ordre du jour soit adopté tel que présenté.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

Procès-verbal du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT École du Triolet

N° de la résolution
ou annotation

3. LECTURE ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU 15 FÉVRIER 2021

Le procès-verbal est déposé et les membres en ont pris connaissance.

À la page 2, au point 6 : Monsieur Fontaine informe les membres que l'école recevra bientôt une somme de 7 500\$ qui sera employée pour le « bien-être » des élèves et, (on doit mettre la virgule après et) entre autres, à mettre sur pied un programme de tutorat pour aider les élèves en difficulté.

À la page 4, au point 9.3 : Monsieur Fontaine confirme (enlever l'espace de trop) que l'école pourra faire parvenir les offres de formation aux parents.

À la page 4, au point 9.3 : Il serait obligatoire de consulter tous les élèves de l'école lors d'une prise de décision, (ajout d'une virgule après décision) mais Mme Bonneville ne sait pas exactement à quel sujet.

Il est proposé par monsieur Étienne Bondo, appuyé par madame Mélanie-Luv Gauthier :

- QUE le procès-verbal de la réunion du 15 février 2021 soit approuvé en y apportant les corrections précitées.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

4. SUIVI AU PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU 15 FÉVRIER 2021

4.9. Formation aux membres du conseil d'établissement

Tous les membres ont suivi la formation.

6. Mise à jour pandémie

L'école a reçu une première mesure de 25 000\$ et une 2^e de 32 000\$, montants qui seront utilisés pour mettre en place un service de tutorat concentré sur les mathématiques et le français ainsi que sur les matières à sanction : anglais de 5, sciences de 4 et histoire de 4. Environ 285 élèves bénéficieront de ces services qui seront donnés par une trentaine de tuteurs ainsi que par une clinique externe. Quant au « bien-être » des élèves, un budget de 7 500\$ a servi à engager un technicien en éducation spécialisé qui vient en aide aux élèves anxieux ou dépressifs en lien avec la pandémie.

9.3 Consultation auprès des élèves

Madame Bonneville dit ne pas avoir davantage d'informations.

CE-20/21-32

Procès-verbal du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT École du Triolet

N° de la résolution
ou annotation

Monsieur Fontaine nous informe que l'an prochain il y aura retour du conseil des élèves tel que prescrit par la *Loi sur l'instruction publique*. Deux (2) élèves seront donc en représentation au conseil d'établissement.

10. Questions diverses

Au total 1 006\$ ont été amassés et transférés à la Fondation du Triolet. La promotion de cette bonne nouvelle a été faite à l'intercom ainsi que sur le site Facebook de l'école.

8.1 Critères d'inscription en Sport-études et Santé globale en cette période de pandémie COVID-19

À la question : « L'école du Triolet gardera-t-elle, pour l'année 2021-2022, la note de 70% comme critère d'admission en Santé globale et en Sport-études : oui ou non? ».

10 personnes étaient en faveur et 5 contre. Le critère 70% reste et demeure.

5. QUESTIONS DU PUBLIC

Sans objet.

6. SUJETS D'INFORMATIONS

6.1 Suivi projet éducatif et plan d'action

Monsieur Fontaine nous rappelle que le projet éducatif relève du conseil d'établissement pour ce qui est des objectifs et des orientations tandis que le plan d'action relève des enseignants, le tout approuvé par l'équipe de direction.

Le projet éducatif ayant été mis sur pause en lien avec la pandémie, l'école s'est dotée de deux (2) objectifs précis : la santé et sécurité et le meilleur service éducatif possible en temps de pandémie.

Vu la situation, le projet éducatif qui devait prendre fin en 2022 serait prolongé jusqu'en 2023.

Monsieur Fontaine nous fait part de la principale action concernant les objectifs 1 et 2 du projet éducatif. Il y aurait mise en place d'une structure d'équipes collaboratives en français de 1^{re}, 2^e et 5^e secondaire au parcours régulier ainsi que poursuite du service d'enseignement ressource en 3^e et 4^e secondaire au parcours régulier.

6.2 Mise à jour de la pandémie COVID-19

Mise à jour du tableau des cas de COVID à l'école.

Le défi consiste encore à faire respecter la distanciation entre les élèves.

Arrivée de madame Manon Rondeau.

Procès-verbal du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT École du Triolet

N° de la résolution
ou annotation

7. SUJET À ADOPTION OU APPROBATION

7.1 Activités éducatives nécessitant un changement à l'horaire ou un déplacement à l'extérieur des terrains de l'école

Comme nous sommes en zone orange, les activités proposées en début d'année en Santé globale ont repris en bulle classe. Quant à celles en Sport-études, elles sont toujours suspendues.

Deux (2) demandes d'activités sont présentées :

- Les élèves du groupe de Claude F. Gosselin iront faire le tour des murales (en lien avec le cours d'univers social) et iront également visionner le film *Club Vinland* à la maison du cinéma le 21 avril 2021 ;

Il est proposé par madame Mélanie-Luv Gauthier, appuyée par madame Julie Harvey :

➤ QUE la demande d'activité soit approuvée telle que présentée.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

- Les élèves de la classe TSA ainsi que ceux de la classe COM désirent aller s'entraîner sur les terrains de l'école et dans les rues avoisinantes, à raison de 30 minutes par jour ou 3 fois par semaine, de la fin du mois d'avril à la fin de l'année scolaire. Le tout dans le but de faire le Pentathlon du Triolet.

Il est proposé par madame Claude F. Gosselin, appuyée par madame Isabelle Bonneville :

➤ QUE la demande d'activité soit approuvée telle que présentée.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

7.2 Code de vie 2021-2022

L'ensemble des règles sont reconduites pratiquement intégralement.
Les changements seront :

- Les pantalons troués ou déchirés au-dessus du genou seront acceptés
- Le port du legging fait de tissus épais sera accepté

CE-20/21-33

CE-20/21-34

Procès-verbal du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT École du Triolet

N° de la résolution
ou annotation

CE-20/21-35

Il est proposé par madame Julie Harvey, appuyée par madame Lyne Parenteau :

- QUE le code de vie 2021-2022 soit accepté tel que présenté.

Le code de vie sera applicable à compter de la fin du mois d'avril 2021. Ces nouvelles règles seront annoncées aux élèves par la direction.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

Départ de Manon Rondeau à 19 h 40.

8. COURRIER ET NOUVELLES

8.1 Du groupe leadership

Au niveau du conseil des élèves, une consultation sera faite (opinion et perception) en lien avec l'objectif 4 : « Augmenter le pourcentage d'élèves qui perçoivent que les adultes interviennent si un élève est en difficulté ou exclu ».

8.2 De la présidente

Madame Julie Gosselin tient à féliciter l'équipe-école pour le travail fait pendant cette période de pandémie.

8.3 Représentante au comité de parents

Madame Anne Lessard de la Chaire de recherche sur la réussite éducative est venue faire une présentation sur les déterminants de la réussite éducative.

Madame Lisa Rodrigue, directrice générale adjointe du CSSRS, a répondu aux demandes des parents concernant l'école à distance.

Monsieur Donald Landry, secrétaire général du CSSRS, est venu informer les parents concernant la qualité de l'air dans les écoles.

Il y aura un congrès de la Fédération des comités de parents du 20 au 25 mai 2021 en virtuel. Bienvenue aux membres intéressés!

Deux (2) représentants du comité de parents siègent sur le comité « frais chargés aux parents ».

8.4 De la direction

Les frais chargés aux parents pour l'école du Triolet seront présentés à la réunion de mai ou de juin prochain.

En ce qui concerne la ventilation, l'école du Triolet a eu les meilleurs résultats du CSSRS, grâce à son système ventilé mécaniquement qui est à 100% de capacité depuis le début de la pandémie et en mode échangeur d'air avec l'extérieur et ce, même pendant l'hiver dernier.

**Procès-verbal
du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
École du Triolet**

N° de la résolution
ou annotation

8.5 Du personnel

Madame Lyne Parenteau mentionne qu'il y a eu une première journée de grève des enseignants et désire souligner tout le respect et la qualité de communication de la part de la direction. Merci pour tout le support reçu lors de l'événement malheureux vécu.

8.6 De la fondation

Aucune réunion n'a eu lieu, toutes les activités ayant été suspendues sauf pour quelques activités qui ont lieu à l'école.

9. QUESTIONS DIVERSES

Sans objet.

10. FIN DE LA RÉUNION ET LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Il est proposé par monsieur Danny Blais, appuyé par madame Isabelle Bonneville :

QUE la séance soit levée à **19 h 52**.

La présidente

CE-20/21-36